

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - Prestations de services de marketing digital

Date de dernière mise à jour : 16 avril 2023

PREAMBULE

GSW désigne Gimme Social Web, SASU de droit français au capital social de 500 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 837 975 531, dont le siège social est situé 142 rue de Rivoli 75001 Paris, et représentée par sa fondatrice et dirigeante Valérie BERNARD.

GSW est un prestataire de services de marketing digital, susceptible de fournir des prestations soit de manière ponctuelle, soit de manière répétée dans le cadre d'un accompagnement durable, quelle que soit la forme et la durée de celui-ci.

De manière générale, GSW fournit des prestations telles que :

- études de marketing digital
- définition de stratégies digitales et leur mise en place
- création et refonte de sites web vitrine et e-commerce
- étude et mise en place de campagnes de webmarketing incluant le référencement naturel et payant, l'emailing, l'inbound marketing sous toutes ses formes
- conseil, accompagnement, et formation d'entrepreneurs dans leurs pratiques en matière de marketing digital
- et par extension selon la demande : créations graphiques, visuelles et audiovisuelles telles que logos, chartes graphiques affiches, flyers, cartes de visite, tous éléments de PLV, films, vidéos, etc

Ces différentes prestations sont désignées ci-après sous le terme générique de "Services".

Le **Client** désigne toute personne morale ou physique signataire d'un devis émis par GSW.

Article 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture des Services par GSW à un Client. Ces Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au devis signé par le Client, ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre GSW et le Client concerné et annexées au devis.

Article 2 – COMMANDES

Chaque commande de Services donne lieu à l'établissement d'un devis détaillé, d'une durée de validité de 30 (trente) jours à compter de sa date de création. La commande est réputée définitive dès acceptation et signature par le Client du devis, ce dernier valant alors bon de commande, et également Conditions Particulières des Services. Le bon de commande, la nature des Services et leurs modalités d'exécution ne pourront être modifiés sans l'accord préalable et écrit de GSW.

Tout devis sous forme électronique ou papier signé par le Client emporte de sa part l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales, dont le Client déclare avoir pris connaissance au préalable.

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée et signée par lui, pour quelque motif que ce soit, et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires :

- l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit à GSW et ne donnera lieu à aucun remboursement ;
- en l'absence d'acompte, une somme correspondant à 50 (cinquante) % du prix total hors taxes des Services sera due à GSW et facturée par lui au Client.

Article 3 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis par GSW au Client sous quelque forme que ce soit (forfait, taux horaire, honoraires) au tarif indiqué en vigueur au jour de la signature du bon de commande, exprimé en euros hors taxes. Le tarif est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil.

GSW se réserve toutefois le droit de modifier ses prix à tout moment pour tous Services qui seraient souscrits postérieurement à cette modification, à la demande du Client. Toute modification des tarifs résultant d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services sera immédiatement et automatiquement appliquée par GSW. Des éventuelles réductions de prix, ristournes et remises pourront s'appliquer aux Services dans certains cas, et seront mentionnées comme telles dans le devis. En cas de tarif promotionnel, GSW s'engage à appliquer ce tarif à toute commande passée durant la période de la promotion. Les frais supplémentaires éventuellement engagés par GSW pour l'exécution des Services pourront faire l'objet d'une facturation séparée au Client (frais de déplacement, hébergement, débours, etc.) selon les modalités figurant le cas échéant dans le bon de commande.

Article 4 – CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

En contrepartie des Services fournis, le Client s'engage à payer à GSW tout montant mentionné sur le devis signé suivant les modalités précisées dans ce document. Les tarifs de ces services sont ceux mentionnés dans le devis papier ou électronique. Ils sont hors taxes (HT) et sont payables en euros (€) et seront facturés selon les échéances mentionnées dans le devis. Sauf précision contraire stipulée dans le devis, toutes les factures sont payables à réception. Toute facture de GSW est acceptée définitivement par le Client si elle n'est pas contestée dans un délai de 8 (huit) jours à compter de sa réception par lettre recommandée ou par email exposant en détail les motifs de la contestation.

Il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, GSW se réserve notamment le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client, de :

- exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes restant dues au titre des Services, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue ;
- refuser toute nouvelle commande du Client, ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements ;
- imputer tout paiement partiel en premier lieu sur la partie non privilégiée de la créance puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne ; - réduire, suspendre ou annuler les Services en cours, 15 (quinze) jours après mise en demeure restée sans effet, effectuée par GSW auprès du Client, sous forme de courrier électronique à son adresse courante ;
- appliquer, sans mise en demeure préalable, à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard calculées au taux visé à l'article L.441-6 du Code de Commerce ; et/ou
- exiger le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) € pour frais de recouvrement, pour chaque facture payée en retard, et le paiement d'une indemnité égale à 10 (dix) % des sommes lui restant dues, sans préjudice de la réparation de tout dommage effectivement subi.

Pour le règlement des factures, le Client pourra utiliser le virement bancaire sur le ou les comptes bancaires indiqués sur le devis ou le paiement en ligne via l'application sécurisée Stripe - si le protocole est proposé par GSW.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus, diminués ou décalés, ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre GSW et le Client. Toute suspension, déduction, décalage de règlement ou compensation opérée unilatéralement par le Client et sans justification valable sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

Article 5 – MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Concernant l'ensemble des Services :

Dans le cas où GSW indique au Client un calendrier des travaux, celui-ci est prévisionnel et prend particulièrement en compte :

- un délai de réponse du Client inférieur à 2 (deux) jours ouvrés à tous les e-mails de GSW ;
- un maximum de 3 (trois) allers-retours sur les maquettes fonctionnelles et les maquettes graphiques.

Par ailleurs, tout retard de livraison des contenus par rapport au calendrier fixé initialement par oral ou par écrit aura un impact sur la durée globale du projet. Le Client ne pourra pas dénoncer un retard de livraison si les contenus attendus n'ont pas été livrés par lui à GSW dans leur totalité dans les délais prévus initialement.

Concernant la création de sites internet :

Noms de domaine

GSW ne procède à aucune vérification sur la licéité des noms de domaine qui lui sont confiés et le Client certifie être propriétaire des droits (marque, etc.) nécessaires à l'achat et à la gestion du ou des noms de domaine.

Le Client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui, GSW n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage. Le Client reconnaît déposer et utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits légaux des tiers. GSW ne saurait être tenu responsable de la non-disponibilité d'un nom de domaine commandé.

Cahier des charges / Descriptif du projet

Afin de mener à bien la réalisation des projets, le Client doit adresser un cahier des charges technique précis et exhaustif à GSW ou à défaut une description la plus précise possible de ses besoins. Sur cette base, GSW établira un devis qui deviendra le document de référence pour la conduite du projet. Les éléments qui auraient été évoqués dans l'expression de besoin, le cahier des charges ou par oral et qui ne seraient pas mentionnés explicitement dans le devis ne sont pas inclus dans le périmètre du projet. En l'absence de précisions dans le devis, GSW fera les choix techniques et fonctionnels selon son expérience, sans que ceux-ci ne puissent être contestés par le Client.

Maquettes graphiques

Chaque fois que cela sera nécessaire, GSW soumettra au Client des maquettes des réalisations à fournir montrant l'aspect visuel de celles-ci. Les maquettes seront faites en utilisant le temps prévu dans le devis, avec un maximum de 3 itérations par maquette, sauf mention particulière dans le devis. En cas d'itérations supplémentaires, un devis additionnel sera établi par GSW, et soumis à l'acceptation du Client. En cas de refus du devis additionnel, les travaux continueront sur la base de la validation par le Client d'une des versions des maquettes déjà réalisées. Après acceptation (papier ou électronique) par le Client des maquettes présentées, toute demande de modification de l'aspect visuel des réalisations concernées fera l'objet d'un devis additionnel, soumis à l'acceptation du Client. En cas de refus du devis additionnel, les travaux continueront sur la base de la première validation du Client.

Validation et avenant au contrat

Si pour une raison quelconque, le Client, en cours d'exécution du contrat, validait des travaux réalisés par GSW (par téléphone, papier ou électronique) et revenait sur sa décision ultérieurement, une telle demande ou objection conduirait GSW à dresser un devis additionnel pour le travail supplémentaire impliqué, soumis à l'acceptation du Client. En cas de refus du devis additionnel, les travaux continueront sur la base de la première validation du Client.

Si pour une raison quelconque, le Client formulait en cours d'exécution du contrat une nouvelle demande non conforme au cahier des charges ou une objection remettant en cause les travaux déjà effectués, une telle demande ou objection conduirait GSW à dresser un devis additionnel, soumis à l'acceptation du Client. En cas de refus du devis additionnel, les travaux continueront sur la base du périmètre initialement prévu.

Livraison et garantie de bon fonctionnement

Lorsque le projet sera livré par GSW, le Client disposera de 15 (quinze) jours pour contrôler si les livrables correspondent bien au devis signé initialement. Les parties reconnaissent qu'un logiciel peut contenir des erreurs ou des anomalies et que celles-ci ne sont pas toutes économiquement rectifiables ou qu'il n'est pas toujours nécessaire de les corriger. GSW ne garantit pas en conséquence que l'ensemble des anomalies ou erreurs sera corrigé, tant qu'il n'affecte pas le fonctionnement réputé normal du site du Client. GSW assurera la correction des bugs et dysfonctionnements identifiés dans ce cadre et dûment reportés par le Client dans les 15 (quinze) jours. A l'issue, un document de livraison en bonne et due forme sera envoyé au Client (papier ou électronique), accompagné de la facture de solde. Ce document fixe la date de livraison finale du projet.

En cas de persistance d'inexécution ou d'exécution défectueuse des Services au-delà de cette date de livraison, le Client devra notifier GSW et formuler ses griefs, réserves et les justificatifs pertinents dans un délai de 21 (vingt-et-un) jours calendaires suivant cette date de livraison.

Si dans un délai de 30 (trente) jours calendaires suivant la date de livraison aucun accusé de lecture n'a été constaté par GSW, la livraison sera considérée comme acceptée par le client.

Toutes réclamations ultérieures à ces délais ou nouvelles demandes de modifications du projet initial devront faire l'objet d'un devis et/ou d'une facturation pouvant correspondre à un contrat de maintenance ou une nouvelle prestation en accord avec le Client.

A défaut de règlement amiable dans les conditions susvisées et en cas d'inexécution suffisamment grave de GSW, le Client pourra résilier les Conditions Générales dans les conditions prévues à l'article 13 et obtenir le cas échéant des dommages et intérêts de GSW aux fins de réparer préjudice subi, le Client renonçant par avance à solliciter une exécution forcée en nature des Services par GSW ou un tiers ou une réduction proportionnelle du prix, par dérogation expresse aux dispositions des articles 1221, 1222 et 1223 du Code Civil.

Compatibilité navigateurs et appareils mobiles

Les sites internet développés par GSW fonctionnent correctement sur les dernières versions des navigateurs Edge, Firefox, Chrome et Safari (version en cours à la date de signature du contrat), des écarts de rendu subsistant nécessairement. GSW ne peut garantir la compatibilité du site développé sur l'ensemble des navigateurs et sur l'ensemble des appareils mobiles existants. En particulier, GSW ne garantit pas la compatibilité du site développé sur Internet Explorer (navigateur déconseillé par son éditeur Microsoft car ne prenant pas en charge les nouveaux standards du web). Les campagnes d'emailing créées par GSW fonctionnent correctement sur desktop sur les dernières versions de Outlook et site Gmail sous Chrome (version en cours à la date de signature du contrat), des écarts de rendu subsistant nécessairement et sur mobile sur les dernières versions de Apple Mail iOS (application par défaut sur iOS), Android Mail (application par défaut sur Android) et Gmail Android (version en cours à la date de signature du contrat).

Visibilité sur les moteurs de recherche (Google, etc.)

Plusieurs semaines sont nécessaires entre la mise en ligne d'un site et l'apparition de ce site dans les résultats des moteurs de recherche suite à des requêtes relatives aux mots clés utilisés dans le site. GSW ne saurait garantir aucun délai ni aucun rang dans le classement des moteurs de recherche.

Mise à jour du site

GSW pourra intervenir après la livraison du site dans le cadre d'un contrat de maintenance ou d'une facturation au temps passé. Toute intervention sur le site autre que la réparation de dysfonctionnements décrite précédemment fera l'objet d'une facturation spécifique.

Hébergement, boîtes e-mails, etc

GSW ne propose pas de prestations d'hébergement et services assimilés (boîtes emails, noms de domaine, etc.) en propre. GSW met en relation son Client avec un hébergeur et ne saurait être tenu responsable de tout problème lié au nom de domaine, à l'hébergement, aux boîtes e-mails, etc.

Sauvegarde

GSW ne conserve pas de sauvegarde des sites internet et autres travaux réalisés pour ses Clients. En cas de perte de données, GSW n'est aucunement tenu de restaurer les données qui pourraient être perdues.

Article 6 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CLIENT

Généralités

Le Client est tenu de désigner un représentant disponible et investi du pouvoir de décision qui sera l'interlocuteur principal de GSW dans la gestion de leurs relations au titre de l'exécution des Services. Le Client s'engage à collaborer activement avec GSW en lui fournissant toutes les informations nécessaires à la réalisation du travail commandé. Il communique notamment des informations et documents au caractère complet, précis, exact et sincère et prend les décisions raisonnablement nécessaires dans les délais requis pour l'exécution des Services.

Le Client s'engage cependant à comprendre que des problèmes techniques ou délais supplémentaires peuvent naître de fonctionnalités ou d'informations non évoquées clairement par lui lors de la préparation du projet comme décrite à l'article 5.

En cas de non respect de cet engagement, GSW se réserve le droit, après 3 relances écrites (papier ou courrier électronique, présentées selon les modalités décrites à l'article 14) et 6 (six) mois à compter de la signature du devis, de mettre fin à la prestation. GSW pourra alors réclamer le paiement de l'intégralité du montant prévu dans le devis signé.

Le Client ne peut modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit de GSW. Il s'engage à informer immédiatement GSW de toute difficulté, réserve ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services, afin de permettre le cas échéant un règlement amiable de la situation.

Le Client verse le prix convenu des Services dans les conditions et selon toutes les modalités prévues dans le devis et dans les présentes.

Données fournies par le Client

Le Client fournira tous les contenus textes sous format électronique (fichier Word, Powerpoint, courrier électronique ou cloud). Les supports audio ou vidéo seront fournis sous un format numérique directement exploitable en ligne. Les données envoyées devront être des versions finales. Toute demande de modification des contenus du site déjà intégrés dans le site après validation par le Client fera l'objet d'une facturation à l'heure au tarif de 85 (quatre-vingt cinq) € ht par heure passée.

GSW sera autorisé à utiliser tout élément communiqué par le Client pour les besoins de la réalisation des Services ou obtenu par le biais de sources d'informations publiques généralement considérées comme fiables et à présumer, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, que cet élément est exact, précis, sincère, complet et ne comporte pas d'inexactitude ou d'insuffisance susceptible d'en altérer la portée, et ce tant que le Client ne le lui a pas signalé de manière explicite, par courrier papier ou électronique.

Droits et légalité

Le Client garantit que son activité est légale et que les activités présentées sur les supports de communication mis en place par GSW sont conformes à la législation. Le Client garantit qu'il possède la totalité des droits sur tous les éléments fournis à GSW dans le cadre du projet (marques, images, contenus textes, concepts, liste de contacts pour emailing, etc.).

Le Client assurera seul la responsabilité éditoriale sur l'ensemble de ses supports de communication (site, réseaux sociaux, emailing, et tous contenus). A ce titre, et notamment, le client s'engage à ne pas faire héberger de sites proposant des contenus racistes ou illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites ou encore des contenus dont le caractère serait diffamatoire ou injurieux ou encore des sites à caractère pornographique.

Le Client s'engage à décharger GSW de toute responsabilité concernant les services ou informations, signes, images, graphismes, sons ou toutes autres données multimédias qu'il mettra à disposition des utilisateurs. En particulier, le Client sera seul responsable de tout acte de contrefaçon, de parasitisme ou tout violation de droits de propriété intellectuelle et plus largement de tout préjudice direct ou indirect matériel ou corporel causé par l'utilisation des Services. Il fera sien tout litige pouvant survenir entre lui-même et toute personne tierce aux présentes.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de GSW serait néanmoins retenue par une autorité judiciaire, le Client s'engage à prendre en charge toute procédure et à se substituer en garantie en cas de procès intenté en raison d'un contenu jugé illicite ou attentatoire aux droits des tiers, tant pour les éventuelles indemnités que pour les frais de procédure (y compris les honoraires des avocats) et dépens.

Article 7 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE GSW

Généralités

GSW est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services. GSW déclare disposer des compétences, de l'expérience et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assume la pleine responsabilité tant de l'exécution des Services que de l'organisation du travail de son personnel le cas échéant. GSW fournira les Services de bonne foi et mettra en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution de ses obligations au titre du devis et des présentes Conditions Générales, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers. GSW s'engage à informer immédiatement le Client de toute difficulté ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services.

Délais de réalisation

GSW s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des Services commandés par le Client, mais ne souscrit aucune obligation de délai, sauf convention particulière. La réalisation des travaux par GSW est notamment soumise à la fourniture à bonne date par le Client des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

Documents transmis

En aucun cas GSW ne pourra être tenu responsable de la perte de documents requis pour la réalisation des services commandés. Le Client est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

Sécurité

Pendant toute la durée de la fourniture des Services, GSW s'engage à mettre en œuvre toutes les procédures reconnues par la profession et les usages pour sécuriser le site internet du Client.

Toutefois, et sauf manquements manifestes aux procédures de sécurité dûment constatés par le Client et envoyées à GSW dans les conditions mentionnées à l'article 14, la responsabilité de GSW ne saurait être engagée en cas :

- d'intrusion sur le site du client (et ses différentes pages et contenus) ou sur l'interface d'administration du site du Client,
- d'accès aux serveurs hébergeant les fichiers sources, aux bases de données et plus largement aux données du Client,
- de piratage des boîtes à lettre électroniques du Client,
- et d'attaque d'un virus informatique sur le site internet du Client.

Limites de responsabilité

La responsabilité de GSW ne saurait non plus être engagée :

- en cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit ou d'un événement de force majeure comme défini à l'article 19 ;
- dans le cas où les informations, données, instructions, directives, matériels ou supports communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- en cas d'utilisation des résultats des Services pour un objet ou une finalité différents de ceux pour lesquels GSW est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations de GSW ou d'absence de prise en compte des réserves émises par GSW.

L'accès du Client ou d'un prestataire de celui-ci au code source développé par GSW dégage immédiatement GSW de toute responsabilité quant aux dysfonctionnements postérieurs éventuels.

En tout état de cause, GSW n'encourt aucune responsabilité au titre de tous dommages ou préjudices indirects ou immatériels tels que préjudice financier, perte de chance, perte de profit, perte de contrat, perte de commande, perte de clientèle, perte d'exploitation, préjudice ou trouble commercial ou préjudice d'image, qui pourraient résulter de la fourniture défectueuse ou de l'absence de fourniture des Services, dans les cas précisés ci-dessus. La responsabilité de GSW ne saurait être engagée pour une valeur supérieure au prix hors taxes perçu auprès du Client au titre de la fourniture des Services au cours des 12 (douze) derniers mois, quelle qu'en soit la cause.

Conformément aux dispositions de l'article 2254 du Code Civil, toute action judiciaire d'un Client à l'égard de GSW est atteinte par la prescription à l'expiration d'une durée de 1 (un) an suivant la date à laquelle le Client concerné a eu connaissance ou est présumé avoir eu connaissance du fait dommageable.

Article 8 – NON SOLLICITATION

Chacune des parties renonce, sauf accord écrit préalable, à faire directement ou indirectement des offres d'engagement à un collaborateur de l'autre partie ayant travaillé à la réalisation des Services ou à le prendre à son service, sous quelque statut que ce soit. Cette renonciation est valable pour une durée de 3 (trois) ans à compter de la fin de l'intervention du collaborateur sur le projet. En cas de violation du présent article, la partie en cause devra s'acquitter d'une pénalité d'un montant de 30 000 (trente mille) euros.

Article 9 – CONFIDENTIALITÉ

Pendant la durée de fourniture des Services, GSW et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, auxquels ils auraient pu avoir accès dans le cadre de l'exécution des Services. Le présent engagement de confidentialité des parties est valable, tant pour la durée de fourniture des Services que pendant une durée de deux (2) ans suivant leur résiliation ou fin pour quelque cause que ce soit. Cet engagement deviendra caduque si ou l'information désignée comme confidentielle tombe dans le domaine public, est révélée au public par la partie qui l'avait désignée comme confidentielle ou par un tiers quelconque mais en dehors de toute intervention de la partie qui aura reçu l'information.

Article 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf accord préalable écrit, GSW est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments communiqués au Client dans le cadre de la fourniture des Services, et notamment de façon non limitative sur la charte graphique, le titre, la forme, le plan et la structure des informations et documents communiqués, les textes, les logos, les marques, les images et photographies, les animations et vidéos, les slogans, les bases de données et plus généralement tout ou partie des éléments communiqués. En conséquence, les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit du Client, qui s'interdit de reproduire, d'utiliser et/ou de représenter, par quelque procédé que ce soit, même partiellement, tout élément sur lequel GSW détient un droit de propriété intellectuelle.

Par exception à ce qui précède, GSW concède au Client, sous réserve du respect par ce dernier des présentes Conditions Générales, un droit non exclusif et incessible d'accéder aux éléments communiqués dans le cadre de la fourniture des Services et dont il détient la pleine propriété, de les télécharger et de les imprimer le cas échéant dans le cadre d'une utilisation interne personnelle et non commerciale.

Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur les contenus des bases de données, dits « droits sui-generis » deviendront la propriété du Client, au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux. Le Client sera donc libre de modifier ou de dupliquer l'ensemble des données du produit livré, les fichiers, programmes, ou composantes pour son usage exclusif, et ce pour une durée illimitée.

En ce qui concerne les développements numériques, en aucun cas le Client ne sera autorisé à commercialiser, concéder, divulguer ou diffuser ses droits de propriété sur le code source des pages et autres produits numériques créés pour lui par GSW. En ce qui concerne les études, audits et documents de formation sous quelque forme que ce soit, ou toute autre prestation relevant du droit de la propriété intellectuelle, en aucun cas le Client ne sera autorisé à copier, commercialiser, ou concéder les contenus créés pour lui par GSW. Par ailleurs, quels que soient les Services fournis, le Client n'acquiert aucun droit sur les outils, méthodes, bases de données et savoir-faire utilisés par GSW dans le cadre de la relation contractuelle.

Article 11 – TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données personnelles fournies par le Client (adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) peuvent être utilisées par GSW à des fins de communication (envoi de newsletter, proposition commerciale, etc.). Les données personnelles du Client peuvent être supprimées à sa demande par email adressé à contact@qimmesocialweb.fr. Si GSW est amené à traiter des données pour le compte du Client, ce traitement sera effectué en tant que sous-traitant du Client. La responsabilité de GSW ne pourrait dans ce cadre être engagée qu'en cette seule qualité.

Nature des données à caractère personnel collectées pour le compte du Client

GSW s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Aucune donnée à caractère personnel considérée comme « sensible », telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée pour le compte du Client.

Finalité du traitement des données à caractère personnel collectées pour le compte du Client

Les données personnelles collectées et utilisées par GSW aux fins de permettre la fourniture des Services peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement. Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de comportement et de permettre à GSW d'améliorer et de personnaliser les Services.

Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel collectées pour le compte du Client

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 5 des présentes Conditions Générales. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit. Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles GSW est soumis.

GSW s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel du client, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, GSW ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client, ni à celles collectées pour son compte.

Transfert des données à caractère personnel collectées pour le compte du Client

Aucun transfert de données à caractère personnel n'est réalisé hors de l'Union Européenne. Sauf dans le cas où un tiers demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, les sociétés tierces ayant reçu communication des données à caractère personnel du Client se sont engagées à les traiter uniquement pour la mise en œuvre des Services fournis par GSW. GSW s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client ou collectées pour son compte, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales. Toutefois, GSW pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits de GSW, de tout autre client ou d'un tiers. GSW peut enfin être légalement tenu de divulguer les données à caractère personnel collectées pour le compte du Client et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

Article 12 – DURÉE – RÉSILIATION

La relation contractuelle entre GSW et le Client prend effet à la signature du devis, sous format papier ou électronique.

Les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services, telle que mentionnée le cas échéant dans le devis ou dans des conditions particulières annexées. GSW ou le Client pourra résilier les Services de plein droit de manière anticipée par l'envoi d'une notification écrite :

- en cas d'accord mutuel dûment établi par des échanges entre eux par courrier électronique ;
- en cas de survenance d'un cas de force majeure visé à l'article 19 des présentes ;
- et seulement après avoir notifié l'autre partie en cas de manquement grave de celle-ci à ses obligations ou au titre des lois et règlements applicables, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze (15) jours (lorsqu'il peut être remédié à ce manquement) suivant notification écrite indiquant la nature du manquement et la nécessité d'y remédier.

En cas de résiliation du contrat à l'initiative du Client avant la fin prévue des Services, et sans accord ni justification précise comme décrit ci-dessus, une partie du montant du devis sera due proportionnellement au travail effectué, avec un minimum de 40% du montant total du devis signé.

Article 13 – NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée :

- par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison
- par courrier recommandé avec avis de réception
- ou par courrier électronique avec accusé de réception

adressé aux coordonnées de la partie concernée, chaque partie élisant domicile en son siège social.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus

Article 14 – AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur. Le fait pour GSW de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 15 – RÉFÉRENCE

Le Client autorise GSW à citer sur ses propres supports de communication (site internet, plaquettes, etc.) les éléments (nom, logo, etc.) de nature à identifier le Client et ce à titre de référence à propos des Services réalisés pour lui. Cette possibilité ne confère pas à GSW un droit quelconque sur les marques du Client autre que ceux précédemment évoqués.

Un lien sera mis en place sur tout site web réalisé pour un Client renvoyant vers le site de GSW : <https://www.gimmesocialweb.fr/>.

Article 16 – SOUS-TRAITANCE ET CESSIBILITÉ

GSW pourra sous-traiter tout ou partie des Services prévus au devis sachant que GSW reste responsable de la bonne exécution des prestations vis-à-vis du Client.

La relation contractuelle ne pourra faire l'objet de la part du Client d'une cession totale ou partielle à un tiers, à titre onéreux ou gratuit, sans autorisation préalable écrite et expresse de GSW. Cette dernière se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.

Article 17 – MODIFICATION

GSW se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales. Les modifications des Conditions Générales prennent effet à leur publication sur le site internet de GSW, le Client est alors réputé en avoir pris connaissance. Dans l'hypothèse où le Client informera GSW de son refus des modifications intervenues, GSW se réserve alors le droit de résilier le présent contrat au sens et dans les conditions de l'article 13.

Article 18 – FORCE MAJEURE

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence, au sens de l'article 1218 du Code Civil, y compris, mais sans y être limités, des événements imprévisibles tels que grèves, arrêts de travail, troubles sociaux, fermetures d'usines, inondations, incendies, défaut de production ou de transport non-consécutif à son fait personnel, rupture d'approvisionnement, guerres, émeutes, insurrections et plus généralement toute circonstance ou événement empêchant l'une ou l'autre des parties d'exécuter convenablement ses obligations

Article 19 – LITIGES

Les litiges qui pourraient survenir dans le cadre des relations contractuelles établies entre le Client et GSW devront être résolus, dans la mesure du possible, de manière amiable. A défaut de règlement amiable dans un délai d'1 (un) mois à compter de la saisine de l'une des parties, tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal de Commerce de Paris.

Article 20 – DROIT APPLICABLE ET LANGUE DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.